# SITE INTERNET

## Cahier des charges 2022

27 JUIN **2022**

**Mairie de Nailloux**
**Service communication**
communication@mairienailloux31.com
**05 62 71 96 80**

Nailloux
vivre Lauragais

# SOMMAIRE


I) PRÉSENTATION DE LA COMMUNE & DE L'EXISTANT
- a. Nailloux
- b. Le site actuel

II) LE PROJET REFONTE
- a. Contexte et objectifs
- b. Les cibles

III) LES BESOINS
- a. Graphisme
- b. Les fonctionnalités générales
- c. Architecture navigation et ergonomie
- d. Formation et contrat de maintenance

IV) LES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES DES COLLECTIVITÉS
- a. Rgpd
- b. Accessibilité numérique
- c. Nom de domaine - Hébergement – référencement
- d. Plan de migration

V) RÈGLEMENT DE CONSULTATION
- a. La consultation
- b. Le procédure

# I) PRÉSENTATION DE LA COMMUNE & DE L'EXISTANT

## a. Nailloux

**Cadre**

Inscrite au cœur du Lauragais, dans le département de Haute-Garonne, Nailloux compte en 2022 plus de 4 000 habitants. C'est un pôle structurant en passe d'endosser le statut de ville, parmi les 58 communes de l'intercommunalité « Terres du Lauragais ». Le cadre de vie agréable, les écoles, les équipements et la proximité *(Autoroute avec échangeur)* avec la mégapole toulousaine explique la croissance démographique importante des dernières années.

**Population**

Commune en développement, Nailloux est un mélange entre les habitants issus de familles locales anciennes, les familles établies depuis une ou deux décennies et les nouveaux arrivants. On note aujourd'hui une tendance à la prédominance d'une population d'âge médiant (30-45 ans). Ainsi, 46% des ménages présents sur la commune sont des familles avec enfants. De fait, plus d'un tiers des Naillousains à moins de 18 ans.

**L'équipe municipale**

Renouvelée en grande partie lors des dernières élections de 2020, elle porte des projets d'évolution profonde à l'image du réaménagement du centre-bourg. La commission communication a pour mission de refondre l'image de ville et de fournir de nouveaux outils de communication aux habitants. Une application mobile a été lancée ainsi qu'un travail de refonte du logo de la commune et de sa charte graphique. Les élus souhaitent également entreprendre ce travail pour le site internet afin d'homogénéiser la démarche entreprise.

# b. Le site actuel

Réalisé en 2015 et lancé en 2016 le site mairie est administré sous JOOMLA et hébergé chez OVH. (les statistiques de 2021 – complexe avec Joomla et Google Analytics)
Le site a été réalisé par une agence de communication présente sur le territoire

**Les -**

- Le site malgré une certaine praticité ne laisse pas une impression de modernité et semble dater du début des années 2010.
- Le choix de la typo, en lien avec le logo actuel de la collectivité accentue cet effet daté.
- Certaines infos sont dépassées et des sous menus ne répondent plus à l'actualité de la commune.
- Pas d'interconnexion avec les autres outils de com (Facebook – application mobile)

**Les +**

- Les fonctionnalités et l'architecture sans être parfaites sont plutôt intuitives.
- Accessibilité pratique au service de rendez-vous carte et passeport.
- Accessibilité et présélection de menu en fonction du profil du visiteur

*La maintenance réalisée par l'agence de communication lors de problèmes*

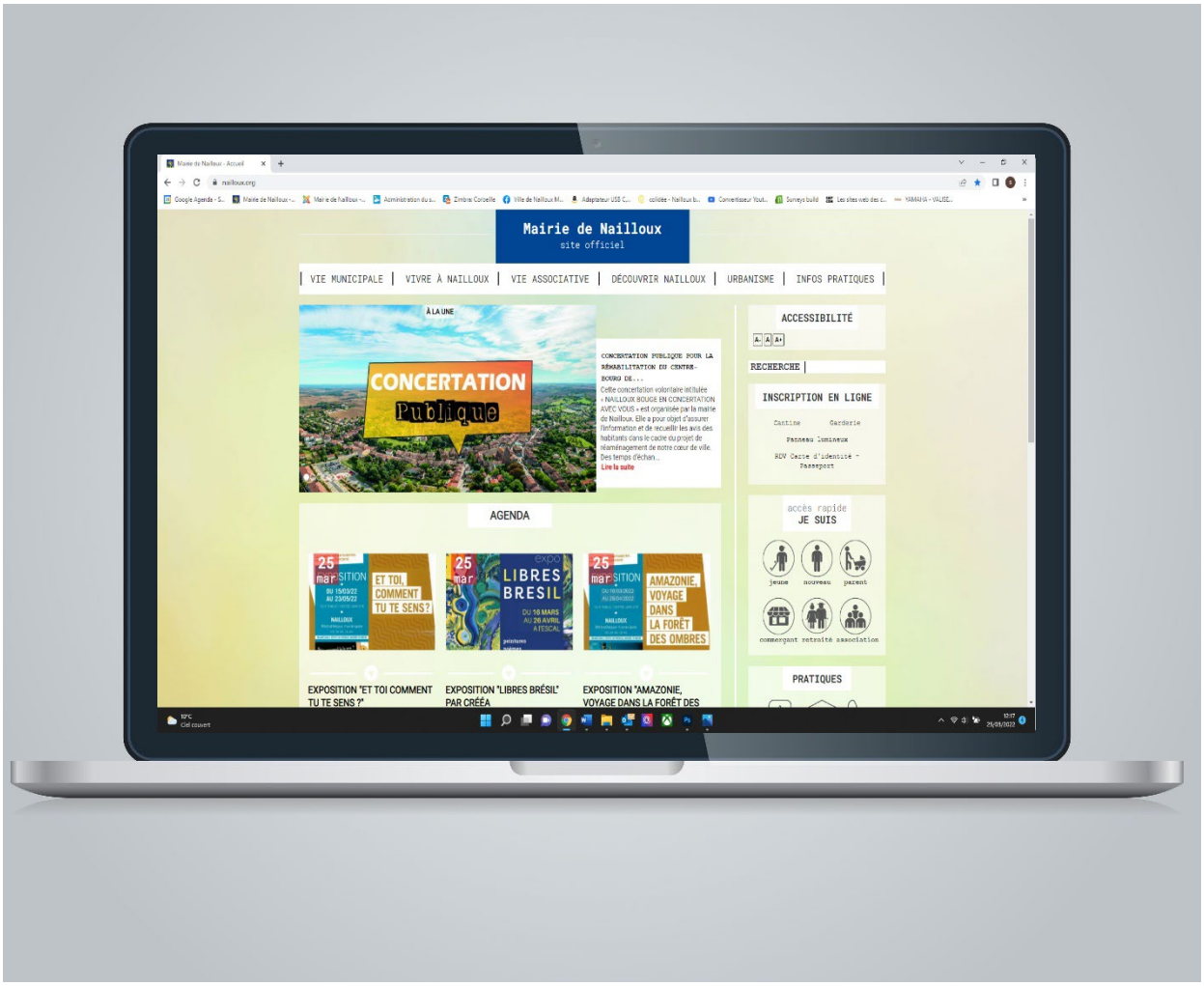

# II) LE PROJET DE REFONTE DU SITE

## a. Contexte et objectifs

**Contexte**

Dans le cadre de la refonte des outils de communication et de l'image de ville, l'équipe municipale souhaite revoir le site internet. Ce dernier sera le deuxième outil numérique développé lors de ce mandat. L'Application mobile (intramuros) déjà en place depuis février 2022 compte 681 abonnés après quatre mois de lancement. Ce travail sur le site internet se développe suite à la refonte de l'image de ville (logo et charte graphique). Le logo sera le point de repère graphique pour développer un outil de communication numérique qui soit cohérent avec la nouvelle image de ville. De plus un dossier de financement a été établi auprès de France Relance pour la mise en œuvre de plusieurs actions en faveur de la transformation numérique.

**Objectifs**

- ***Donner accès à l'information et aux démarches en ligne*** avec une architecture efficiente et des fonctionnalités pratiques.
- ***Rendre l'information accessible à tous les publics*** : sûre, intuitive, adaptée conformément à la règlementation en vigueur.
- ***Moderniser l'image de ville*** et la renforcer en développant un site ergonomique, en cohérence avec les nouveaux outils et la future charte graphique.
- ***Valoriser les actions municipales*** en cohérence avec les choix politiques.

L'objectif global de ce travail est de construire un site internet qui privilégie l'expérience utilisateur, en cohérence avec la charte graphique imposée par le nouveau logo de la commune et en lien avec les autres outils de communication.

### ATTENTION

**Sachant que plus de 70 % des utilisateurs de site naviguent via smartphone et tablette, le site internet devrait être d'abord développé pour ces supports puis adapté à l'utilisation pc.**

## b. Cibles

**Cibles**

- Les Naillousains : plus de 4 000 à ce jour, c'est le cœur de cible de ce projet. Composé d'une forte part de 30-45 ans en foyer avec enfants, ils cherchent un accès facile, rapide aux services de démarches administratives et autres informations pour leurs activités et celles de leurs enfants (scolaires ou loisirs).

- Les résidents potentiels : c'est une cible à ne pas négliger. La commune est en plein développement et possède une forte attractivité. Le site internet peut être une sorte de vitrine pour la commune s'il renvoie une image dynamique mettant en valeur son cadre et ses équipements.

- Les touristes : Le potentiel du Lauragais en tourisme est assez important, principalement des touristes français et dans un second temps des pays étrangers.

- Les associations : Nombreuses et dynamiques, le milieu associatif possède un outil qui le met en avant. Ce dernier devra être facilement accessible (visibilité).

- Les professionnels : le site internet devra apporter de la visibilité aux acteurs locaux du monde économique et donner envie à d'autre de venir sur le territoire communal.

- Les élus du conseil municipal : Au nombres de 27, le site sera également la vitrine de l'action municipale de Nailloux. C'est un outil qui viendra épauler les élus dans leurs missions.

- Les agents : le site internet doit être un outil facilitateur dans le travail des agents (55 au total) que ce soit pour la diffusion d'informations et pour l'accompagnement des administrés dans leurs démarches.

# III) LES BESOINS

## a. Graphisme

Le site internet sera développé en cohérence avec le nouveau logo de la commune.
Une liste de pictogramme sera établie en concertation avec le prestataire pour développer une unicité visuelle ( Expl – Pictogramme agenda événementiel, carte et passeport, médiathèque, cantine scolaire, location de salles, …).

**Ce logo est en cours de développement et non finalisé, c'est une piste de réflexion**

**Merci de ne pas diffuser ce contenu.**

*Le logo final sera disponible semaine 32*

# b. Les fonctionnalités générales

**Tableau :** fonctionnalités, intégration parties ancien site, liens vers plateformes indépendantes

| FONCTIONNALITÉS | INTÉGRATION | LIENS |
|---|---|---|
| - Un slider ou autre pour les actualités<br><br>- Une page dédiée aux démarches administratives.<br><br>- Des boutons (Icone) en page d'accueil « en un clic ».<br><br>- Un agenda culturel avec photo (option : un bouton pour lier l'évènement à son agenda personnel)<br><br>- Démarches par formulaires : Autorisation d'inscription scolaire, inscription et annulation cantine, garderie municipale, Associations demande de mise en ligne<br><br>- Lien vers les réseaux sociaux et l'application mobile de la commune<br><br>- Une fonctionnalité d'affichage adapté à tous (voir accessibilité numérique)<br><br>- Un intranet dédié aux élus avec un accès par profil aux documents de la collectivité<br><br>-Statistiques | - La visite virtuelle en page d'accueil (EN UN CLIC)<br><br>- L'annuaire des associations | - Plateforme de Gestion des cartes et identité passeport *https://www.rdv360.com/mairie-de-nailloux*<br><br>- Plateforme de démarches d'urbanisme en ligne https://apps.geo-soft.fr/index.php?metier=geodemat&action=index_public&c=nailloux<br><br>- Lier les parutions d'article et d'événement agenda à celles de l'application mobile intramuros<br><br>- Plugin back office permettant de poster sur des supports multiples ( site – appli mobile – réseau social Facebook) |

## c. Architecture navigation et ergonomie

**La commune souhaite proposer une expérience utilisateur de qualité, intuitive sur tout type de support.**

**Le Menu** : La commune souhaite opter pour un agencement du menu basé sur « les besoins génériques » des utilisateurs et sortir d'une classification par service. Ci-dessous un travail effectué en interne qui servira de base.

**La commune attend du prestataire qu'il affine et complète ce travail afin de proposer l'agencement le plus efficient et les dénominations les plus adaptées**.

| INSTITUTION & CITOYENNETÉ | AU QUOTIDIEN | LA VILLE | LES SERVICES MAIRIE | | MES DÉMARCHES (Bouton à part) |
|---|---|---|---|---|---|
| **CONSEIL MUNICIPAL :** *Date ordre du jour du prochain conseil - CR & PV - Règlement intérieur* | **CULTURE - ASSOCIATIONS**<br>**Médiathèque**<br>**Agenda des événements**<br>**Annuaire des associations** | **HISTORIQUE ET DÉCOUVERTE**<br>**Visite virtuelle**<br>**Tourisme**<br>**Lauragais**<br>**Histoire** | **CCAS :**<br>*** Navette**<br>*** Café parents**<br>*** Les partenaires** | | |
| **ÉLUS ET COMMISSIONS :** *Organigrammes et tableau commission* | **ENFANCE - JEUNESSE**<br>**Écoles et crèches**<br>**Restauration scolaire**<br>**Garderie**<br>**Maj** | **LES ÉQUIPEMENTS**<br>**Bâtiments, stade parcs et jardins**<br>**Location salles et matériel** | **URBANISME :**<br>*** PLU et règlement**<br>*** Démarches d'autorisation d'urbanisme**<br>*** Gestion des réseaux :** *élec gaz, eau, fibre* | | |
| **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :** *Présentation conseil - CR & PV -Projets et actions* | **SERVICES PUBLIC**<br>**Annuaire des artisans commerçants**<br>**Services public sur la commune**<br>**Gestion des déchets** | | **SERVICES ADMINISTRATIFS :**<br>**Page présentation services avec** *Contacts - horaires - bouton menant aux démarches administratives par services*<br>*Équipement et location salles* | | |
| **Enquêtes publiques et concertations :** *En fonction de l'actualité des projets* | **SE DÉPLACER**<br>**ligne hop**<br>**navette ccas**<br>**Voie verte** | | **Location salles et matériels** | | |
| **Marchés publics :** *Lien direct vers la plateforme des marchés publics* | | | | | |

## d. Formation et contrat de maintenance

**Formation** : en fonction du « Bac office » sélectionné, le prestataire proposera une formation détaillée de l'utilisation de l'outil à destination de 2 personnes de la structure.
*Si possible seront fournies des fiches actions pour la prise en main de l'outil : exemple poster un article, un événement, créer une nouvelle page, une nouvelle entrée de menu, etc.*

**Une attention toute particulière sera donnée à la liberté et à la facilité de l'administration du site. La commune souhaite être dans un degré haut d'autonomie pour l'administration de l'outil**

**Contrat de maintenance** :

Le prestataire réalisera à la suite des premiers mois de déploiement un rendez-vous avec le service communication pour faire des ajustements de contenu et de structure si nécessaire.

Le prestataire proposera un contrat de maintenance renouvelable tous les ans avec une liste des options détaillées – Le prix annuel figurera dans le devis.
Dans l'idéal ce dernier devra être composé :

- D'un accès téléphonique à des personnes ressources capables d'intervenir rapidement (12h à 24h) si problème de mise en ligne.
- De rendez-vous semestriel ou annuel pour mise à jour du site

# IV) LES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES GÉNÉRALES

## a. Les rgpd

Veiller à développer un outil en règle avec les rgpd.
Donner un premier niveau d'information en fin de formulaire et renvoyer à une politique de confidentialité/page vie privée sur le site web.

**Veiller à ce qu'il n'y ait aucune récupération des données pour une utilisation quelconque**

## b. Accessibilité numérique

Le site internet développé devra comporter une fonctionnalité permettant l'utilisation inclusive des personnes possédant un Handicap.
Exemple : https://lisio.fr/

## c. Nom de domaine - Hébergement – Référencement

**Nom de domaine** : nailloux.org
La commune souhaiterait ne pas changer de nom de domaine pour ne pas rompre avec les habitudes des utilisateurs principalement.

Nailloux.com est déjà pris.

**L'hébergement** actuel du site internet de la collectivité est chez OVH. Pour des raisons de praticité il serait préférable de rester chez cet hébergeur mais des propositions peuvent être faites si elles sont dans un ordre de prix équivalent ( voir facture Ovh 2021).
Hébergement Ovh / nailloux.org :

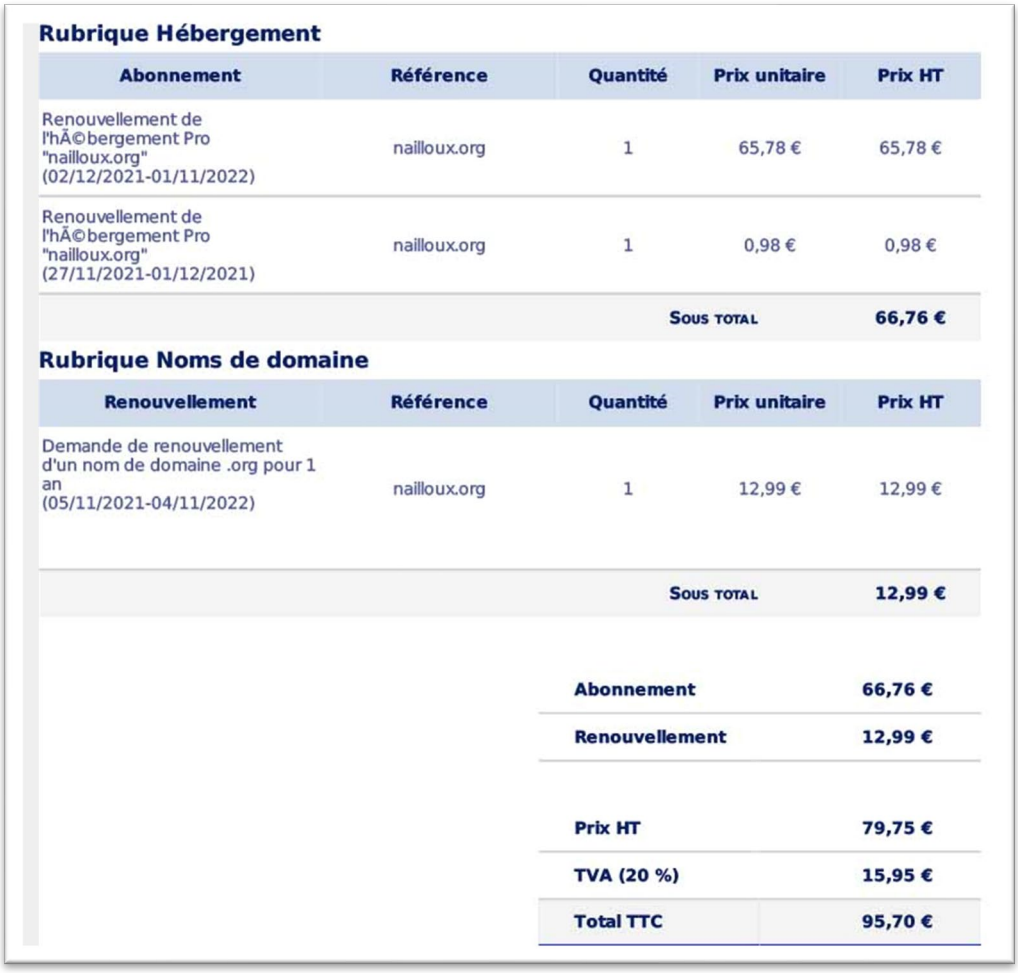

**Rubrique Hébergement**

| Abonnement | Référence | Quantité | Prix unitaire | Prix HT |
|---|---|---|---|---|
| Renouvellement de l'hÃ©bergement Pro "nailloux.org" (02/12/2021-01/11/2022) | nailloux.org | 1 | 65,78 € | 65,78 € |
| Renouvellement de l'hÃ©bergement Pro "nailloux.org" (27/11/2021-01/12/2021) | nailloux.org | 1 | 0,98 € | 0,98 € |
| | | | Sous total | 66,76 € |

**Rubrique Noms de domaine**

| Renouvellement | Référence | Quantité | Prix unitaire | Prix HT |
|---|---|---|---|---|
| Demande de renouvellement d'un nom de domaine .org pour 1 an (05/11/2021-04/11/2022) | nailloux.org | 1 | 12,99 € | 12,99 € |
| | | | Sous total | 12,99 € |

| | |
|---|---|
| Abonnement | 66,76 € |
| Renouvellement | 12,99 € |
| Prix HT | 79,75 € |
| TVA (20 %) | 15,95 € |
| Total TTC | 95,70 € |

**Référencement :**

- Faire une proposition adaptée à un site de collectivité en référencement naturel (SEO).
- **Ne pas oublier de pointer les anciens liens vers les nouvelles pages**

## d. Plan de migration

**Le site devra être livré semaine 50 (Du 12 au 18 décembre) au plus tard – Les subventions du Plan France Relance nous impose cet impératif et période de test**

- Faire une proposition adaptée pour construire le site en parallèle et opérer la bascule une fois ce dernier finalisé.
- La commune étant garante du service public, l'accès au site ne doit pas être interrompu ou le temps d'indisponibilité minimisé au maximum.

# V) RÈGLEMENT DE CONSULTATION

## a. La consultation

Le budget alloué à la refonte du site internet n'excédant pas 40 000 €, la commune n'est pas dans l'obligation de lancer un marché public de consultation. Le cahier des charges sera disponible sur le site internet de la commune et sera également transmis à diverses entreprises et prestataires.
La période de consultation durera 4 semaines.

## b. La procédure

- ENVOI DU CAHIER DES CHARGES À DES PRESTATAIRES ET MISE EN LIGNE SUR LE SITE DE LA COLLECTIVITÉ. **Semaine 26 à 29 - Du 27/06/2022 au 24/07/2022**
  *(Dans le cahier des charges figurera un rappel des points impératifs à fournir pour candidater. Cela permettra d'effectuer une sélection de plusieurs prestataires ayant retenu l'attention des élus de la commission communication et de faire un comparatif).*

- DATE LIMITE DE RÉPONSE : **Semaine 29 - 24/07/2022 minuit**
  Votre réponse comportera un devis détaillé, des liens vers des travaux références voire une proposition visuelle si vous le souhaitez.
  Contact mail : communication@mairienailloux31.com

- ENTRETIEN AVEC LES PRESTATAIRES RETENUS AVEC UN JURY :
  **Semaine 31 – 25, 26, 27 juillet 2022** (Présentation plus détaillée d'une proposition et échanges).

- CHOIX DU PRESTATAIRE : **Semaine 32 (Du 1er au 7 août)**